

Lettre électronique des élus communistes et républicains de Loire-Atlantique n°3

Sommaire :

- Fête des Nouvelles 2013
- Adecr 44/ CPAM
- Municipales 2014
- Bonus Malus
- Energetique
- Anecr / 30 mai
- CONTACTS REDACTEUR :
- robin.salecroix@hotmail.fr
- - tél.: 06.23.28.64.29

Agenda

- Les prochaines séances de Conseils municipaux sont prévues:
- **Nantes**
Vendredi 28 juin 2013
- **St Herblain**
24/06/13 à 17h00
- **Couëron**
Le 24 juin 2013 à 19h
- **Bureau communautaire le 31 mai 2013**
- **Conseil communautaire le 24 juin 2013**



Appel à contribution !

Elu-e-s, collaborateurs, envoyez vos informations aux contacts ci-dessus pour donner à voir votre activité et vos combats auprès de la population et dans vos collectivités respectives !

Nous comptons sur vous !



Fête des Nouvelles 2013

PC : haro sur la réforme des collectivités (Source O.F)

Non à l'adoption d'un texte « à marche forcée » ont redit ce week-end les communistes, devant leurs partenaires de gauche.

La pluie nazairienne a un peu perturbé la Fêtes des Nouvelles du PC. Mais pas émoussé l'ardeur d'Eliane Assassi, présidente du groupe communiste au Sénat et invitée de la Fédération départementale, à fustiger le projet actuel de réforme des collectivités. L'un des temps forts politiques du week-end, en compagnie de deux autres parlementaires de gauche, le député François de Rugy (Verts), la sénatrice Michelle Meunier (PS) et de Bertrand Vrain, conseiller municipal Alternatifs de Nantes.

Le premier volet du texte actuellement en discussion « ne remet pratiquement pas en cause la

réforme de Nicolas Sarkozy d'octobre 2010 », dénonce Eliane Assassi, reprochant au Gouvernement d'y aller « à marche forcée avant les municipales », plutôt que de « prendre notre temps pour un texte qui va bouleverser les institutions ».

Michelle Meunier n'en disconvient pas : sur cette question, « on ne voit pas forcément d'unanimité au sein des rangs socialistes ». Quant à François de Rugy, « déçu », il attend un texte qui « démontre sa pertinence et sa capacité à créer des solidarités », notamment là où prévaut « un égoïsme qui n'est pas sain ». Il prend l'exemple de la « communauté de trois communes autour de la centrale de Cordemais », que « les mécanismes de fiscalité dotent de moyens très importants ».

Quant aux ressources des collectivités, un élu communiste de la communauté d'agglomération nazairienne brandit quelques chiffres :



« Les 20 plus grosses entreprises du secteur, comme la raffinerie de Donges, Airbus, le terminal méthanier, payaient, en 2009, 40 millions d'euros de taxe professionnelle, et seulement 11 millions de contribution économique territoriale en 2011 ». « Il faut abroger la réforme de Sarkozy, martèle Eliane Assassi, elle n'est pas adaptable ».

Les élus du département à l'offensive ! - Communiqué ADECR 44 -

Casse du service public : ça

suffit ! Le conseil de la CPAM a entériné le 27 mars 2013 la fermeture de 22 agences de la sécurité sociale pour septembre 2013. Sont concernées les cantons d'Ancenis, basse loire, Carquefou, chateaubriant, nantes, paimboeuf, saint herblain, saint nazaire et sud loire.

La direction sacrifie l'accueil physique (actuellement 1 heure d'attente en accueil, contre un délai de 2 mois d'attente par courrier pour le traitement de ces dossiers).

L'essentiel du discours de la direction tentant de justifier cette attaque contre le service d'accueil de proximité est tourné autour de la « rentabilité, l'optimisation des dépenses de fonctionnement » et la diminution du budget de la sécurité sociale.

Les élus communistes et républicains de Loire-Atlantique disent non à ces fermetures ! Le service public de proximité est indispensable ! On ne peut laisser se mettre en place une attaque vers les plus démunis ! Les liens physiques du service public de

proximité ne peuvent être sacrifiés sur l'autel de la réduction des dépenses publiques. En période de crise accrue comme aujourd'hui seuls ces accueils permettent aux usagers de trouver des solutions à leurs problèmes et d'avoir un interlocuteur dédié. La précarité, la pauvreté, la difficulté aux transports sont des réalités de notre territoire ! Ces permanences permettent, à leur niveau, d'apporter une réponse humaine et solidaire. Nous élus communistes, nous battons pour la préserver !



Lettre électronique des élus

Députés/ Le bonus-malus énergétique censuré !



Enseignement supérieur et recherche :

Pour accéder à l'intervention de Marie George Buffet à ce sujet à l'AN suivez ce lien (à copier coller dans votre navigateur) :

<http://sdrv.ms/13ISZhZ>

"Le bonus-malus énergétique censuré ! LE BONUS MALUS ENERGETIQUE DE LA LOI BROTTECENSURE PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

L'article 2 de la loi instituant un « bonus malus sur les consommations énergétiques de réseau afin d'inciter les consommateurs domestiques à réduire leur consommation d'énergie » a été jugé contraire au principe d'égalité des consommateurs. Le Conseil constitutionnel a donc déclaré l'article 2 et les dispositions inséparables de cet article contraires à la Constitution.

Le Parti Communiste Français se félicite d'une telle décision. Il a, tout au long du parcours chaotique de cette loi, combattu ses dispositifs néfastes.

En effet, le PCF et ses parlementaires n'ont pas manqué de dénoncer l'instauration d'un bonus malus totalement déconnectée de la réalité, inefficace aux regards des objectifs d'économie d'énergie et constituant une double peine pour les familles qui ne peuvent faire face, financièrement, à la rénovation de leurs logements. Le Parti communiste avait pointé cette inégalité de traitement parmi les citoyens notamment par la prise en compte dans le calcul du volume de base de la zone géographique. C'est donc confirmé, ces dispositions aujourd'hui censurées constituaient une atteinte grave à la péréquation tarifaire et à la solidarité nationale. En effet, vouloir faire des économies d'énergie par le seul moyen d'un signal prix revient ni plus ni moins à culpabiliser les ménages dans leur façon de consommer.

Pour les communistes, l'électricité et le gaz sont des biens de première nécessité, tout le monde doit y avoir accès, au même tarif, quel que soit le lieu d'habitation. La sobriété énergétique cela doit être de consommer moins pour des usages identiques.

Le PCF rappelle son exigence de la mise en place d'une commission pluraliste (élus, salariés, usagers, entreprises, organisations syndicales, associations, partis politiques) pour fixer en toute transparence les tarifs du gaz et de l'électricité. Répondre au défi de la transition énergétique et assurer l'accès de l'énergie pour toutes et tous nécessite la mise en œuvre d'une ambitieuse politique publique de l'énergie et la création d'un pôle public industriel. C'est ce que nous porterons avec force dans l'actuel débat national sur la transition énergétique"



« Le PCF et ses parlementaires n'ont pas manqué de dénoncer l'instauration d'un bonus malus totalement déconnectée de la réalité »

Municipales 2014 : Le projet d'abord !

La désignation anticipée des têtes de listes PS agite déjà beaucoup d'esprits et cela dans bon nombre de collectivités de notre département, A. Seassau, Conseiller Régional et Secrétaire Départemental du PCF réagissaient dernièrement à ces événements. Pour l'écu « les municipales ne peuvent se résumer à la tête de liste, ni même aux primaires pour la désigner. Avant de savoir qui sera sur la photo, c'est des projets dont nous devons débattre, des politiques qui permettront de

mieux vivre dans nos villes à l'heure où l'austérité fait régresser le niveau de vie. Ce débat doit avoir lieu sur la place publique, avec les hommes et femmes de gauche, qui reconduiront ou non la gauche, en se mobilisant ou non. Sans eux, on va dans le mur ». Les élus communistes et républicains de Loire-Atlantique ont entamé pour beaucoup les discussions et les échanges sous des formes diverses avec la population sur la question des bilans, des contenus, des enjeux, et des perspectives de conquête qu'amène le prochain scrutin

communal. « La situation a changé. Personne n'a plus autorité sur la gauche. Au parti communiste, nous entendons peser. Cela veut dire davantage de mairies et d'élus. Je pense à des communes de l'agglomération nazairienne, où les jeux ne sont pas faits » déclarait ainsi A. Seassau. Concernant les stratégies pour l'écu il n'y a à ce stade « pas de négociations ». Une manière de réaffirmer une fois de plus que les élus communistes veulent un débat public sur les contenus au-delà des querelles d'ego.

ANECR / Réforme de la décentralisation et de l'action publique (acte III)

Adresse aux citoyens

Le gouvernement entend faire passer avant les élections municipales un profond bouleversement institutionnel sans votre avis. Sans même que vous soyez bien informés de son contenu et de ses conséquences pour votre vie. C'est aux citoyens de décider !

L'ANECR appelle à se retrouver très nombreux (élus, agents des services publics territoriaux, militants associatifs et syndicaux, citoyens) devant le Sénat le 30 mai, à partir de 11h30.

L'ANECR propose de s'engager sans tergiverser dans le processus donnant le droit de vote aux résidents étrangers pour les élections locales.

Elle propose également de faire des communes des lieux de consultation obligatoire sur les grands projets, de développer la démocratie

participative, du local au global. Agissons pour une VIème République, démocratisée, sociale et citoyenne !

Derrière cette réforme, on nous cache un changement de République !

L'affaire est trop sérieuse pour que les citoyens ne soient pas consultés. Les conditions doivent être créées d'un referendum !

En +, le point de vue du Président du Conseil de développement de Nantes Métropole ici : <http://sdrv.ms/18mOUYY>



L'info en +

Pour consulter le dernier compte-rendu du pôle métropolitain rendez-vous sur ce lien :

<http://sdrv.ms/10NuHFC>

Le prochain bureau se tient le 24 mai à Nantes



